

C'est l'objet de la présente; après quoi, je vous prie d'insérer ma réponse dans votre plus prochain numéro.

J'ai l'honneur de vous saluer,

GODEY.

Dans la séance du Corps législatif de jeudi dernier, M. Jules Brame a déposé son rapport sur l'emprunt de la ville de Tourcoing.

Un concours pour le surnumérariat dans le service des contributions indirectes sera ouvert à Lille, le jeudi 16 janvier prochain. Les aspirants qui auraient l'intention d'y prendre part, devront faire agréer immédiatement leur candidature par M. le préfet et déposer, avant le 8 janvier, au plus tard, dans les bureaux de la direction des douanes et des contributions indirectes, rue Marais, 24 bis, à Lille, les pièces justificatives de leur état civil, de leur moralité et de ressources suffisantes pour subvenir honorablement à leur entretien pendant la durée de leur stage.

Par décision de M. le préfet, après avis du conseil départemental et sur la proposition de l'inspecteur de l'Académie, les écoles publiques du Nord seront vacantes du mercredi matin 1^{er} janvier au lundi matin 6 janvier 1868.

Nous lisons dans le *Mémorial de Lille* :

« Nous apprenons avec un vif sentiment de satisfaction, qu'une dame qui consacre à des œuvres de charité et de dévouement à la classe pauvre une grande partie de son immense fortune, vient d'acheter dans notre ville moyennant une somme de deux cent cinquante mille francs, un grand terrain de cinq mille mètres, situé à Lille, entre les rues Boileux et de l'Orphéon.

« Cette personne va ériger sur ce vaste emplacement un superbe et considérable orphelinat qui sera appelé à rendre à notre ville de très-précieuses services.

« Nous sommes heureux de signaler de tels faits à la reconnaissance publique. »

M. Roucher, ancien directeur en retraite de la manufacture des tabacs de Lille, vient de mourir à Vesoul à l'âge de 79 ans, entouré de l'estime publique. Il était le fils de Roucher le chantre des *Mois*, qui perit sur l'échafaud, le 7 thermidor, avec André Chenier, Créquy, de Montmorency, Montalembert et d'autres nobles victimes. Nous lisons dans l'*Histoire de la Révolution française* de M. Poujoulat, ch. XXII, que le 6 thermidor, Roucher, prisonnier à St-Lazare, ayant appris que son nom venait d'être inscrit sur la funèbre liste, fit faire son portrait par son compagnon d'infortune Leroy, élève de Puvée; le poète écrivit au bas du portrait les vers suivants, adressés à sa femme et à ses enfants :

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage;
Quand un crayon savant dessinait cette image;
J'attendais l'échafaud et je pensais à vous.

Ce portrait existe encore; il avait été précieusement conservé par l'honorable fils de Roucher, dont les souvenirs d'enfance dataient de la prison de Saint-Lazare.

C'est dimanche 22 décembre, à six heures cinquante-six minutes du matin que finit l'automne et que commence l'hiver. Ce jour-là, le plus court de l'année, il y n'aura du lever au coucher du soleil que l'espace de temps de huit heures onze minutes. La durée de la nuit sera par conséquent de quinze heures quarante-neuf minutes.

Au mois de juin dernier, le tribunal correctionnel de Lille, avait condamné par défaut à une année d'emprisonnement, un nommé Victorin Petit, âgé de 28 ans, ancien instituteur, à raison d'escroqueries et abus de confiance commis à Roubaix.

Toutes les recherches faites pour découvrir la retraite de cet individu, étaient demeurées sans résultat, quand hier deux agents de la police de Lille l'ont arrêté.

Il était revenu de Belgique depuis quelques jours seulement.

VILLE DE ROUBAIX

COURS PUBLIC DE CHIMIE

Lundi 23 décembre, à 8 h. 1/4 du soir.

DU VIN. (Suite).

Soutirage et collage du vin. Vin blanc fabriqué avec des raisins rouges. Vins de liqueur ou vins sucrés. Sucreage ou chaptalisation des vins. Histoire de Chaptal.

Recettes : Oter au vin le goût de moisi ; — 2^o Corriger le vin aigre ; — 3^o Faire le vin de Lacryma-Christi.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE

A cause de la fête de Noël, le cours n'aura pas lieu mercredi prochain.

Pour toute la chronique locale J. Reboux.

FAITS DIVERS

On annonce que dans les premiers jours de janvier les 600,000 fusils Chassepot fabriqués en France et à l'étranger seront disponibles, et que l'armée possèdera en plus 300,000 fusils transformés.

L'état de santé de la princesse Charlotte s'améliore de jour en jour. Elle ignore encore la fin tragique de l'empereur Maximilien.

— La *Gazette de France* annonce la mort de M. le duc de Luynes, qui était rendu à Rome pour soigner les blessés. Elle ajoute que M. le duc de Luynes ayant donné son manteau à l'un d'eux, un refroidissement le prit et déterminait sa mort en peu d'heures.

— Tout concourt à prouver, dit l'*Union*, que nous n'avons pas été de mauvais prophètes en prédisant aux fantasmes universitaires de M. Durcy un flasco à peu près complet en province. En voici un nouveau témoignage :

M. l'évêque d'Amiens, écrivant à Mgr l'archevêque de Tours pour le complimenter au sujet de sa réponse à un père de famille, lui dit : « Ces cours ont été ouverts à Amiens, il y a deux jours ; comme chez vous, monseigneur, ils seront très-peu suivis. »

Il en sera de même ainsi partout.

— Pauvre Exposition ! Est-elle assez oubliée maintenant ! Après un si brillant début, quelle chute ! — Dans cinquante ans, les savants discuteront sur le point de savoir en quel endroit elle aura existé. Les uns pencheront pour le Trocadéro ; les autres pour la place de la Bastille, et l'histoire n'aura pas de documents bien certains là-dessus. Hier, dit un rédacteur de l'*Union*, nous avons vu le Champ-de-Mars et nous avons qu'en comparaison, les ruines de Palmyre devaient paraître d'une gaieté folle. On démonte les phares pièce à pièce ; les constructions égyptiennes, arabes, russes, américaines, laissent voir les carcasses de leurs frères charpentiers ; quelques machines qu'on n'a pu transporter se dressent çà et là. De toutes ces splendeurs, il ne restera que l'échoppe d'un marchand de vin qui a pris pour enseigne : *A la clôture de l'Exposition !* — O vanité des grandeurs humaines !

— A l'approche des étreintes, les marchands se creusent la cervelle pour inventer de nouveaux jouets. Celui de l'année 1868 est enfin trouvé. Imaginez deux points d'interrogation (?) en acier, enchevêtrés par la tête. Il s'agit de les séparer, et l'explication du problème n'est pas aussi aisée qu'on le croit. A cause des complications inextricables que ce jeu de patience fournit, quelques malins qui mêlent de la politique à tout l'ont surnommé : *la Question romaine*. — Ces malins ont tort. — La solution de la question romaine est plus simple que cela.

— Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que le comptable de la *Franche-Comté*, M. Petit, allait demander l'autorisation au conseil d'Etat de poursuivre en diffamation M. le préfet du Doubs. La *Franche-Comté* publie une lettre que M. Petit adresse au ministre président le conseil d'Etat : « Le recours au conseil d'Etat, dit cette lettre, ne saurait être un leurre ; il ne peut y avoir dans une si grande assemblée un parti pris de repousser sans examen toute demande de justice, par cette unique raison qu'un préfet est un grand personnage et que celui qui s'adresse à vous n'est qu'un humble citoyen. »

Cette lettre est suivie du récit des faits.

— La *Gironde* raconte que samedi et dimanche des agents de police vêtus en bourgeois ont saisi le *Courrier français* à Bordeaux dans plusieurs kiosques.

Nous n'aimons pas des polices travesties. Cela sent trop le régime de l'ancienne Venise.

— On lit dans l'*Union* :

« La municipalité de Malines, composée en majeure partie de franc-maçons et de libres penseurs, a dressé procès-verbal contre le vicaire général administrateur du diocèse, qui a fait ensevelir le défunt archevêque dans la cathédrale. »

« La procédure a été transmise au procureur général près la cour d'appel de Bruxelles. »

— Le fait suivant, rapporté par le *Journal de Bruxelles*, s'est passé en Belgique :

« Une scène qui a vivement ému et indigné la paroisse de Curghem, a eu lieu lundi dernier. Un homme affilié à la secte impie des solidaires était mourant ; M. le vicaire de la paroisse, remplissant son devoir, accourut auprès du malade, l'exhorta à mourir en chrétien. Le malheureux, ému et versant des larmes, se tourne vers Dieu, se confesse et reçoit avec une foi sincère et avec une entière présence d'esprit les derniers sacrements de l'Eglise ; il meurt dans ces bons sentiments.

« La femme, heureuse de la conversion de son mari, vient trouver M. le curé de la paroisse, et convient avec lui de l'heure du service. La démarche seule de cette dame prouve que son mari est mort au sein de l'Eglise catholique. Les solidaires, pleins de dépit, voulurent se venger. A l'heure de l'enterrement, ils arrivèrent avec leur brancard et leur drap mortuaire, enlevèrent de force le cercueil et le conduisirent directement au cimetière, au grand scandale et au milieu de l'indignation des honnêtes gens.

« Ce n'est pas tout : un prêtre portant le Saint-Viatique à un malade vint à passer. Nos solidaires, oubliant les plus simples convenances, et voulant prouver leur bonne éducation, commencèrent à hurler comme de véritables sauvages, et témoignèrent ainsi hautement de leur respect pour la liberté des cultes. »

— Ces jours derniers, dit un journal de Toulouse, les yeux des passants s'arrêtaient sur une personne revêtue de la livrée des anciens pèlerins. C'était une jeune et belle Espagnole, Saturnina Lopez y Alonzo. Ayant été atteinte du choléra à

Madrid, elle fit vœu, si elle guérissait, de se rendre à pied à Rome et à Jérusalem. Elle a accompli cet engagement avec un courage étonnant. Par le 18 mars, elle est arrivée à Rome le 27 juin, y a vu les fêtes de la canonisation ; est entrée à Jérusalem le 10 août, a visité tous les saints lieux et rentre maintenant dans son pays, pleine de souvenirs, de foi et de bonheur.

— Une correspondance d'Egypte, publiée par le *Moniteur*, contient ces renseignements sur la situation des travaux du canal de Suez, pour la partie comprise entre Semaïta et la mer Rouge :

« Bien qu'ils aient été entrepris les derniers, ces travaux sont dans un tel état d'avancement, qu'il est permis d'espérer fermement que la compagnie sera en mesure de livrer le canal à l'époque qu'elle a fixée, c'est-à-dire à la fin de 1869.

« Jusque à la fin de 1866, il n'existait dans la division de Suez qu'un seul chantier, situé à Chalouf, où cinq à six cents ouvriers étaient occupés à extraire un banc de 30,000 mètres cubes. Depuis lors cette partie des travaux confiée aux soins de M. Larousse, ingénieur hydrographe attaché à la compagnie universelle, a été subdivisée en quatre sections principales, qui sont : 1^o la section des lacs Amers, s'étendant depuis les fonds inférieurs à la côte du plafond du canal dans les grands lacs jusqu'à l'origine du seuil de Chalouf ; 2^o celle de Chalouf, comprenant toutes les hauteurs de ce nom ; 3^o celle de la plaine de Suez, comprise entre le seuil de Chalouf et la mer ; 4^o enfin celle de la Quarantaine, chargée de creuser l'accès du canal dans la mer Rouge et d'exécuter les accrochements nécessaires pour la formation des terres-pleins, où seront construits divers établissements que la compagnie devra posséder à Suez.

Dans cette dernière subdivision, la compagnie a dessiné tous les ouvrages qui doivent former l'entrée du canal maritime ; le terre-plein, dont la jouissance lui a été réservée par les dernières décisions de la commission de délimitation, est presque achevé, et l'entrepreneur Borel et Lavaley a déjà pu y construire des établissements tels que maisons d'habitation, magasins, ateliers, etc. Quatre dragues, arrivées au commencement de l'année, ont creusé le chenal de manière à apporter de grandes facilités à la navigation entre la ville et la rade de Suez. Le cube à extraire pour l'établissement de ce chenal ne s'élevait pas à moins de 3 millions de mètres ; il ne reste plus que 1,700,000 mètres cubes de déblai à enlever, et la moyenne mensuelle d'extraction est de 90,000 mètres cubes.

« Les travaux de la section de la plaine de Suez ont dû être subdivisés entre plusieurs chantiers, par suite de la découverte de bancs résistants. La partie nord, qui comprend 1,700 mètres du tracé, va être creusée par les dragues après un travail à la brouette qui vient d'être terminé. En se dirigeant vers le sud, on rencontre un premier chantier de 1,400 mètres, qui sera extrait au moyen du plan incliné ; puis un kilomètre de terrain homogène et peu résistant déblayé par les dragues ; enfin, une longueur de 1,400 mètres contenant des bancs durs qui sera exécutée au plan incliné. Sur tout le parcours de cette section, le canal a été creusé jusqu'aux infiltrations de la mer, et les dragues à plan incliné et à élévateurs fonctionnent avec toute l'activité possible.

« Le chantier le plus important est celui de Chalouf, où tout le travail de déblai se fait en plan incliné ; 5,000 hommes y poussent la fouille à toute profondeur, et cinq kilomètres du canal sont entièrement terminés dans cette section ; ce travail a été fait en six mois. D'un autre côté, 2,500 hommes sont occupés dans cette partie de lacs Amers, où il suffit de creuser de trois à quatre mètres pour arriver au plafond du canal maritime.

« En résumé, sur 19 millions de mètres cubes à enlever de Suez aux lacs Amers, il en a déjà été extrait 5 millions, et avec une moyenne mensuelle de 450,000 mètres qui ne tardera pas à être portée à 500,000, il semble hors de doute que vers le mois d'octobre 1869 cette œuvre gigantesque puisse être entièrement achevée. »

— Voici le chiffre exact des victimes de la catastrophe des mines de Blanzay : 59 morts enterrés, 23 non encore retrouvés, 17 grièvement brûlés ou malades, 28 légèrement atteints.

On ne connaît rien des circonstances qui ont déterminé le désastre qui a surpris 150 ouvriers au fond de la mine.

La colonne de feu a brûlé et asphyxié instantanément tous ceux qu'elle a atteints. Le gaz a chassé si violemment l'air au dehors, qu'il a précipité au fond de la bûche un ouvrier qui se tenait à l'entrée de la galerie.

— Veuve d'un célèbre personnage politique anglais, lady H... habite depuis que quelques années Paris. Elle est fort riche, elle fait avec une grâce et un esprit charmants les honneurs de son salon, que fréquentent le monde aristocratique et les notabilités du barreau, de la finance, des arts et des lettres. Eh bien ! sa vie, qui pourrait être des plus heureuses et des plus calmes, est assez souvent troublée par des aventures d'autant plus désagréables qu'elles motivent l'arrestation de lady H... qui, plusieurs fois a été conduite au poste, chez des commissaires de police, ou même incarcérée à la préfecture de police.

Malgré son éducation soignée, malgré sa position de fortune indépendante, lady

H... ne peut résister au désir de éprouver le bien d'être riche. C'est une monomanie, une sorte d'affection mentale à accès intermittents qui la porte à voler, notamment dans les magasins de nouveautés, où, prétextant des acquisitions à faire, elle se fait montrer des soieries, des dentelles, etc. Sa mise élégante, ses manières distinguées inspirent toute confiance, et avec une habileté qu'enverraient les plus adroits voleurs à la barre, elle parvient à dérober quelques objets. D'autres fois, elle vole à la tire dans les omnibus. Voici le dernier et très singulier tour qu'elle a joué son arrestation :

Elle avait imaginé d'attacher, en la perçant d'un petit trou, une pièce de 1 fr. au bout d'un fil de soie. Etant dans l'omnibus, elle choisissait le moment où son voisin venait d'ouvrir son porte-monnaie pour payer sa place. On la voyait aussitôt se baisser, feindre de ramasser la pièce ainsi préparée et la remettre elle-même dans le porte-monnaie en disant : Tenez, voici une pièce que vous venez de laisser tomber. Le voisin sans défiance remerciait, et lorsqu'il avait replacé dans sa poche le porte-monnaie, lady H... se retirait à l'aide du fil de soie adhérent à la pièce de 1 fr. et dont elle tenait l'autre extrémité.

Sur la réclamation de personnes honorables qui ont fourni la preuve de son étrange monomanie, elle a été mise en liberté.

(Siècle)

— Il y a quelques années, un des écrivains les plus spirituels de la presse parisienne envoya à un grand journal étranger un feuilleton où il était beaucoup parlé de Bade, de ses magnificences et de ses plaisirs. Après avoir rappelé tout ce que cette charmante cité devait à la munificence du fermier des jeux, l'écrivain terminait en disant : « Le roi de Bade, c'est M. Benazet » (le fermier des jeux).

« Le feuilleton parut le lendemain. La dernière phrase y était naturellement comme le reste, mais modifiée ainsi : « Le grand-duc de Bade, c'est M. Benazet. »

Lorsque le premier numéro contenant cette prodigieuse erreur parvint dans les bureaux de la rédaction, le rédacteur spécialement chargé du service des bouillons et des coquilles, ne fit qu'un bond jusqu'à l'atelier, et s'adressant au prote :

— Mais, lui dit-il vivement, il n'y avait pas ça dans la copie !

Alors le prote, d'un ton capable :

— Monsieur, cette erreur ne m'avait pas échappé. Mais je n'ai pas voulu m'en rapporter à mes propres lumières, quelque sûr que je fusse de mon fait. Il n'y a pas de roi à Bade, monsieur, il n'y a qu'un grand-duc. J'ai vérifié dans le *Gotha*.

— Le *Telegraph* de Montréal rend compte en ces termes d'une représentation théâtrale qui venait d'être donnée dans cette ville :

Hier soir, l'espèce de grange qui nous sert de théâtre a été témoin d'une bacculée aussi animée qu'il était possible dans un si petit espace. Une compagnie française s'était fait annoncer comme une troupe d'élite de New-York, et la salle était comble du parterre au poulailler. Le rideau se leva et le drame commença. L'on vit alors apparaître une femme affreuse, jouant d'une manière plus affreuse encore, et un tout petit jeune homme représentait un vieillard avec un paquet de farine sur le crâne. Puis survint une autre actrice qui bredouilla quelques mots en mauvais français, et qui paraissait n'avoir d'autre désir que de s'en aller. Voilà pour le premier acte.

Au second, l'auditoire était parfaitement convaincu qu'il était volé, et alors les sifflets commencèrent à s'entrecroiser comme si l'air était rempli de serpents. Les acteurs étaient terrifiés, ils continuèrent cependant ; mais il arriva un moment où l'orage éclata ; ce fut celui où une dame tomba aux pieds du monsieur à la farine et lui adressa une apostrophe emouvanne en excusable français. Oh ! alors l'auditoire rugit de fureur comme un seul homme. Un homard vidé tomba sur la scène ; puis ce fut une avalanche de trognons de choux, de bouts de bois et de vieux chiffons.

Les malheureux acteurs n'avaient plus qu'à s'enfuir ; ils s'esquivèrent lestement, et bien ils firent, car on leur aurait fait un mauvais parti. A défaut d'autres victimes, les gens du parterre se ruèrent les uns sur les autres et se battirent à coups de pieds et à coups de poings. On arracha des bancs et on les lança à travers la scène. Enfin tout finit par des chansons, etc., etc.

« Il paraît, dit un autre journal, que la troupe, annoncée comme une compagnie française venant de Paris, a été reconnue pour être toute formée de Montréalais déguisés. »

— D'après les journaux de Lucerne (Suisse), c'est une jeune fille de Wilsau qui a gagné le premier prix au tir à la carabine de ce canton. Le nom de cette digne descendante de Guillaume Tell est Aune Arnold.

— On lit dans un journal qu'avant-hier soir un soldat qui était en sentinelle à l'extérieur du palais royal de Madrid, a été victime du froid ; en le relevant on a constaté qu'il était mort.

Parmi les nombreux Almanachs que nous amène la saison d'hiver, un des plus utiles et des plus intéressants est sans contredit l'*Almanach général des Chemins de fer*, par Evariste THEVENIN. Ce

petit volume élégant et coquet contient des articles des articles de MM. BABINET, PERDONNET, etc., des cartes, de gravures et d'une foule de renseignements curieux. A côté de l'utile, l'agréable : Avec l'*Almanach général des Chemins de fer*, le *Simple Almanach de Mathieu de la Nidore* fournit une lecture agréable pour la veille d'hiver. Prédications, légendes, poésies, biographies, tels sont les sujets variés que traite l'*Almanach de Mathieu de la Nidore*. Il est impossible de donner pour 50 centimes deux volumes plus charmants et mieux exécutés que ces deux Almanachs.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

MARIAGES
15 décembre. — Céline, fille légitime de Fidèle Spébrock et de Justine Van-H Damme,
Victorine-Zulma fille légitime de Pierre Pollet, et de Sophie Decottignies.
Clémence-Maria, fille légitime de Jules Duquenois, et de Céline Brochart.
Desiré-Louis, fils légitime de Charles Herbaux et de Louise Doby.
Palmyre-Maria, fille légitime d'Emile De Bleecker, et de Philomène Marquilly.
Clotilde, fille légitime de Clotilde Willart, et d'Elisabeth Petit.
Edouard-Alexandre, fils légitime de Nicolas Trompont, et de Marie Deugniaux.

16 décembre. — Marie-Joséphine, fille légitime de Henri Desbarbieux, et de Marie Cardon.

Jeanne-Marie, fille légitime de Louis Delodere, et de Apoline Vandoeuvre.

Edouard-Louis, fils légitime de Desiré Bouteville, et de Philomène Swinart.

Henri, fils légitime de Théophile Marez, et d'Antoinette Declercq.

Marie-Victorine, fille légitime de Louis Hespel, et de Florine Duchalelet.

17 décembre. — Alphonse-Jules, fils légitime de Henri Vandenbrouck, et de Sophie Six.

Alphonse-Desiré, fils légitime d'Alphonse Cornille, et de Joséphine Flamencourt.

Maria, fille légitime de Jean Goedertier, et de Jeanne Lepage.

Zulmée-Adeline, fille légitime d'Albert Declercq et de Léonie Velghe.

18 décembre. — Jean-Baptiste, fils légitime de Jean Schatteaman et de Mélanie Verhaeghe.

Vincent, fils légitime d'Albéric Dupretio et de Uranie Cateau.

Jean-Baptiste, fils légitime, de J.-B. Collier et de Léonie Jonart.

Silvie, fille légitime d'Ivo Brunel et de Pauline Dubucquoy.

Georges-Alfred, fils légitime d'Isidore Vandaele et de Marie Devos.

Albert-Edouard, fils légitime d'Antoine Dewilt et de Marie Platel.

Guillaume-Joseph, fils légitime de Charles Danvers et d'Immette Schoon.

19 décembre. — Paul-Charles, fils légitime de Joseph Verduynde et de Constance Vandenhuele.

Emile-Alexandre, fils légitime d'Adolphe Mollin et de Saleberghe Leclerc.

Isaie, fils légitime d'Augustin Constant et d'Eugénie Lebaye.

Flora, fille légitime de Joseph Jeanville et de Rosalie Brouckaert.

Arthur-Charles, fils légitime de Louis Messelis et d'Elisa Bargerou.

Malvina-Marie, fille légitime de Floris Carpentier et de Clémence Debovez.

Joséphine, fille légitime de Gustave Dhooghe et Philomène Clarisse.

Donat-Pierre, fils légitime de Pierre Lefebvre et de Florentine Decottignies.

Irma-Maria, fille naturelle de Florence Hama.

Alphonsine, fille légitime de Louis Helle et d'Alphonse Deriaux.

Louis-Albert, fils légitime d'Auguste Goemaere et d'Adèle Agache.

Malvina-Juliette, fille naturelle de Malvina Debruyne.

20 décembre. — Camille-Charles, fils légitime de Charles Verriat et d'Euphrasie Van Oost.

Marie-Louise, fille légitime de Charles Andries et de Françoise De Comer.

Simon-Jean, fils légitime de Jean Reiter et de Sidonie Gervois.

Céline-Clémence, fille légitime de J.-B. Rousseau et de Clémence Bany.

Jean-Baptiste, fils naturel de Sophie Lubar.

Juliette, fille légitime de Léopold Vandoeuvre et d'Augustine Delbecq.

Jean-Baptiste, fils légitime de François Bogart et de Sophie Vaawynsberghe.

17 décembre. — Floris Baxtereux, 6 ans, rue de Lille.

18 décembre. — Antoine Legrand, 71 ans, teinturier, Route de Mouvaux.

Marie Beusart, 8 ans, Petit Beaumont.

Georges Decker, 3 mois, au Pile.

J.-B. Ducoulombier, 25 ans, artiste acrobate, Hôpital.

19 décembre. — Eugène Nitot, 57 ans, artiste dramatique, Hôpital.

Paul Lion, 1 an 3 mois, rue du Vieil-Abreuvoir.

COURS DE LA BOURSE

Du 21 Décembre 1867
Cours de ce jour
3/0/0000 69 10 — 3/0/0000 68 40
4/0/0000 99 25 — 4 1/2/0/0000 99 10

On demande

un bon jardinier, marié, muni de bons certificats.
S'adresser rue de la Fosse-aux-Chênes, 44.